

Association Sauvons le parc des Evaux
Association pour la sauvegarde de Confignon et environs
Sauvegarde Genève
ASBEC
ChavazBien
Association Vieil Onex (AVO)



C4072

GRAND CONSEIL			
Expédié le:	Session GC: 2-3.3.2023		
Président	X	Députés (100)	
Correspondance GC	X	Bureau	X
Secrétariat		Chefs de groupe	X
Commission:			
Objet:	P 2114-B (pt 255)		
Copie à:			

M. FORNI Jean-Luc
Président du Grand Conseil
Secrétariat général du Grand Conseil
Rue de l'Hôtel-de-Ville 2
1204 Genève

Genève, 1^{er} mars 2023

Concerne : Rapport du Conseil d'Etat - P 2114-B du 15 février 2023 - Pétition « Sauvons le parc des Evaux »

Monsieur le Président du Grand Conseil,
Monsieur le Président du Conseil d'Etat,
Madame la Chancelière,
Mesdames les Conseillères d'Etat et Messieurs les Conseillers d'Etat,
Mesdames et Messieurs les député.e.s,

Nous souhaitons que cette lettre soit publique et lue lors de la prochaine séance plénière du Grand Conseil.

Alors que le dossier est actuellement entre les mains de la justice, nous sommes surpris de lire le contenu de ce rapport et, davantage encore, de constater qu'en 2023, le Conseil d'Etat n'a pas réussi à trouver d'autres solutions soit pour déplacer le Cycle d'Orientation, soit pour accueillir le pôle football de l'Académie du Servette dans un nouveau lieu.

Nous sommes également interpellés par le fait de sortir un rapport le 15 février alors que ce dossier est au TAPI. Il s'agit pour nous d'une grande maladresse de la part de l'Etat.

Comme il s'agit d'un dossier important, il aurait fallu que l'Etat déploie toutes ses énergies pour trouver une solution pérenne ailleurs afin d'éviter les conflits d'usage au parc des Evaux avec la population, les associations et les communes et surtout au niveau de l'environnement.

Par exemple, trouver un lieu plus adéquat pour le Cycle d'Orientation du Renard - à notre connaissance cela n'a pas été fait - ce qui aurait permis de maintenir l'école du Servette à Balaxert.

Par exemple, ne pas utiliser le plus grand parc urbain de Suisse, avec tous les inconvénients que cela suppose, pour installer même provisoirement pour 10 ans (jusqu'en 2034 au plus tôt...), rappelons-le, une école de football privée.

Nous constatons que ce dossier, dont nous avons pris connaissance mi-2020, n'a pas progressé, mise à part l'avancement unilatéral sur une solution que beaucoup de citoyens n'approuvent plus surtout en période de réchauffement climatique.

Ces soucis de temporalité et de manque de places dans les écoles n'autorisent en rien un tel projet qui, non seulement, abimera l'environnement mais servira de prétexte pour opérer de la même manière dans d'autres dossiers que l'on considérera unilatéralement comme importants.

Si on se réfère au texte du rapport, la convention n'a pas été signée en accord avec la population des communes riveraines. Cela aurait fait toute la différence.

Il ne faut pas oublier que notre pétition « Sauvons le parc des Evaux », a, à ce jour, récolté près de 5000 signatures (4674 électroniques + 43 manuscrites) et que c'est très cavalier de la part de l'Etat que de les ignorer.

Pour ce dossier, en particulier, les associations et les citoyens sont particulièrement déçus d'un manque évident de démocratie.

De plus, en page 4, fin du 1^{er} paragraphe, il est écrit : « Quant aux nuisances sonores, le pôle football applique une pratique sportive l'après-midi, et non en soirée. » De nouveau, à notre plus grande surprise, nous constatons qu'il n'y aurait qu'une pratique sportive l'après-midi. Alors que nous le savons, les matches de Coupe se joueront le soir et le weekend. Alors, il n'y aurait que des séances d'entraînement ?

Le Conseil d'Etat considère donc comme normal :

1. L'implantation d'un bâtiment de 3000m² environ prévu à cet endroit ?
2. La transformation de 3 terrains de football en artificiel dans le parc ?
3. Les nombreux abattages et élagages importants d'arbres ?
4. Une augmentation considérable des nuisances dans les quartiers environnants en raison des nombreux entraînements et matches qui y seront tenus à longueur d'année ?

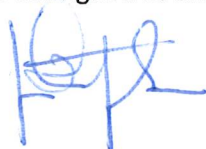
Pour nous, ce rapport ne fait que tenter de renforcer les arguments tenus depuis le début sans aucune remise en question et nous conforte dans nos opinions et nos actions.

Nous vous prions, Monsieur le Président du Conseil d'Etat, Madame la Chancelière, Mesdames les conseillères d'Etat et Messieurs les conseillers d'Etat, Mesdames et Messieurs les député.e.s, de recevoir nos salutations distinguées.

Margareth Robert-Tissot, présidente
Association pour la Sauvegarde de Confignon et environs (ASC)



Jean Hertzschuch, président
Sauvegarde Genève



Pour les associations ASBEC, ChavazBien et Sauvons le parc des Evaux, Association Vieil Onex (AVO)